

Code(s) NSF	315m
Formacode(s)	33054
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2025

CPNEFP Branche de remontées mécaniques et domaines skiables

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
SCES NOUVEAUX AUX TELEPHERIQUES FRANCE	38418452900020	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

Le management intermédiaire est une compétence transversale à plusieurs métiers dans le secteur des remontées mécaniques et domaines skiables. Il peut concerner : responsable d'exploitation/responsable de de secteur/responsable garage/responsable équipe maintenance/responsable des services des pistes /responsable des caisses - billetterie /responsable d'équipe commerciale etc. Au delà des spécificités des métiers, des compétences transversales liées au management sont à renforcer dans une profession où les évolutions internes sont nombreuses : beaucoup d'encadrants ont été recrutés initialement sur des fonctions techniques d'opérateurs et ont progressé vers des fonctions d'encadrants de proximité avec l'expérience. Leur mission est essentiellement annuelle : pendant la saison et hors saison en préparation de la prochaine.

spécifique des remontées mécaniques et domaines skiables (réglementation et responsabilités) , pour s'assurer de son bon déroulement dans le respect des contraintes données (temps, délais, ressources, météo, etc.).

fréquentation touristique , saisonnalité....)

C1.4-Evaluer régulièrement le projet de son service /secteur / Pôle en repérant et en analysant précisément les dysfonctionnements constatés pour apporter des mesures correctives, et ce en tenant informée sa hiérarchie

C2.1-Intégrer efficacement un ou des salarié(s)
dans son service

/secteur /Pôle après une analyse précise des besoins en ressources humaines et une participation active au processus de recrutement (en lien avec les services Ressources humaines et sa hiérarchie)
face à un contexte "ressources humaines" particulier qu'est l'emploi saisonnier

C2.2-Développer les compétences de son équipe salariée
(en lien avec les services "ressources humaines" et sa hiérarchie) en animant des entretiens puis en engageant une stratégie en matière de compétences, de formation et d'évolution pour chacun dans le respect des réglementations du secteur notamment en matière de formations obligatoires

C2.3-Transmettre des consignes et des objectifs clairs à son équipe pour assurer la qualité de l'activité du service/secteur/Pôle,

la réussite de son projet dans le respect des règles de sécurité , que ce soit de manière individuelle ou lors de temps collectifs, en veillant à la qualité du climat social

C2.4-Evaluer le travail de ses collaborateurs, sa qualité et son éventuel écart avec les objectifs fixés, et ce avec des indicateurs précis, pour optimiser la qualité du service/secteur/Pôle
en proposant des mesures correctives

le cas échéant

lors d'entretiens

d'évaluation ou de positionnement

C2.5-Recadrer un collaborateur en cas de conduite déviante (comportement, savoir-être), de fautes dans le respect des consignes et des règles disciplinaires et ce en adoptant une attitude adaptée, pour optimiser la qualité du service/secteur/Pôle .

Voies d'accès

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de deux membres : le formateur-évaluateur de la session de formation et un professionnel externe issu des domaines skiabiles de France.

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2025
Date de dernière délivrance possible	21/06/2026

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RS5573

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7361

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.domaines-skiabiles.fr/fr/formations-dsf/certificats/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	1
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	1
Montant total engagé	2 034 €
Coût moyen par dossier	2 034 €
Durée moyenne	35 h
Période	05/2024
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.